

CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS



1 semaine à l'École des Métiers
2 semaines en entreprise

Maj : 22/03/21



Missions en entreprise



Admission

Qualités requises

- Être très soigneux
- Avoir un esprit imaginatif et créatif
- Avoir le sens de la relation client
- Bonne condition physique
- Travail d'équipe et en autonomie

Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



Contenu de la formation

Enseignement professionnel

- UP1 : Analyse d'une situation professionnelle
- UP2 : Réalisation d'ouvrages courants (dont Prévention, santé, environnement)
- UP3 : Réalisation d'ouvrages annexes
- Habilitation R408 Echafaudage

Enseignement général

- UG1 : Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- UG2 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
- UG3 : Education physique et sportive



Objectifs de la formation

Être capable de :

- Réaliser des travaux de peinture intérieure et extérieure à finalité de décoration, de protection et de rénovation.

- Réaliser la pose de revêtements muraux et de sols.



Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme de **CAP Peintre applicateur de revêtement**, de niveau 3.



Type de contrat et conditions d'admission

Durée	2 ans
Validation blocs de compétences	Non
Equivalence	Formation diplômante de niveau 3.
Suite de parcours et débouchés	<p>Poursuite des études en 1 an en MC (mention complémentaire) ou en 2 ans en bac professionnel ou en BP (brevet professionnel).</p> <p>Le titulaire d'un CAP Peintre applicateur de revêtements est un ouvrier qualifié qui travaille au sein d'une entreprise de construction ou de réhabilitation. Il intervient à l'intérieur comme à l'extérieur des constructions pour effectuer les travaux du second œuvre : peinture, revêtement mural et de sol, enduit de rebouchage ou de lissage, impression de supports (plâtre, bois)...</p>
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	Aucun
Prérequis du contrat d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">- 15 ans et avoir terminé la classe de 3^{ème}- 16 à 29 ans révolus- Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH) et pour les projets de création ou reprise d'entreprise
Prérequis du contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none">- 16 à 25 ans révolus- A partir de 26 ans :<ul style="list-style-type: none">o Demandeurs d'emploi de 26 ans et pluso Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active)o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 16 ans
Tarif	Possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation sur étude de dossier.

